



13 avril 2023

(23-2594)

Page: 1/1

Original: anglais

**CHINE – MESURES ANTIDUMPING ET COMPENSATOIRES
VISANT L'ORGE EN PROVENANCE D'AUSTRALIE**

COMMUNICATION DU GROUPE SPÉCIAL

La communication ci-après, datée du 11 avril 2023, a été reçue de la Présidente du Groupe spécial, qui a demandé qu'elle soit distribuée à l'Organe de règlement des différends (ORD).

Le 11 avril 2023, les parties ont demandé au Groupe spécial de suspendre ses travaux, conformément à l'article 12:12 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends, jusqu'au 11 juillet 2023. Le Groupe spécial a accédé à cette demande.

Je vous saurais gré de bien vouloir distribuer la présente lettre à l'ORD.
